Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 26

Artikel: Féminisme et coopération

Autor: Naine, Alb.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grand enthousiasme, nous pensons que les motifs en faveur de notre cause sont de nature telle, que la raison la plus froide et la plus solide doit s'incliner devant eux. Nous espérons que la question sera traitée au Grand Conseil d'une façon aussi large et aussi exempte de préjugés. »

* * *

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a reçu la lettre suivante, en réponse à l'adresse envoyée par les femmes de cette ville à la reine des Belges :

Ce 21 novembre 1914.

Secrétariat
du roi et de la reine.

Monsieur le Maire,

Les femmes de Genève ont eu la délicate attention d'envoyer à Sa Majesté la Reine une adresse qui leur fait honneur. Les sentiments si généreux, si nobles qui y sont exprimés ont touché le cœur de la reine.

Sa Majesté est profondément reconnaissante aux femmes de Genève d'avoir pensé à nos mères et à nos épouses en ces douloureuses circonstances, d'avoir voulu leur apporter de chaleureuses paroles d'admiration et de réconfort.

Veuillez, Monsieur le Maire, pour répondre aux vœux de notre souveraine, remercier vivement les signataires de l'adresse et leur dire que la reine leur envoie l'expression de sa cordiale sympathie.

Le Secrétaire, J. INGENBLEEK.

Féminisme et Coopération

Si j'étais adversaire du suffrage féminin, il me semble que je trouverais des arguments pour défendre mes idées dans le rôle que jouent les femmes sur le terrain économique et sur le terrain de la coopération en particulier.

La femme, en effet, jouit en cette matière exactement des mêmes droits que l'homme ; elle jouit du droit d'association ; elle peut trafiquer, acheter et vendre au même titre que l'homme ; elle peut se grouper en sociétés coopératives de production ou de consommation.

Et pourtant, étant au bénéfice des mêmes droits que l'homme, je crois qu'on peut affirmer qu'elle n'en fait pas usage autant qu'elle le pourrait et que, lorsqu'elle en fait usage, ce n'est pas dans le sens du progrès, mais au contraire dans celui de la routine.

On pourrait donc soutenir que le manque d'intérêt que porte la femme aux choses économiques et que son action conservatrice dans ce domaine ne sont pas faits pour encourager ceux qui veulent étendre les droits de la femme en matière politique.

Je me hâte de dire que la constatation de ce fait n'ébranle cependant pas mes convictions féministes, parce que celles-ci reposent beaucoup plus sur des raisons de principe que sur des motifs d'opportunisme. Ce n'est pas une raison parce que la femme ne fait pas usage de ses droits économiques, ou en fait souvent mauvais usage, qu'il faut lui refuser les droits politiques, qu'elle ne devrait plus être obligée de revendiquer cent ans et plus après la déclaration des droits de l'homme.

En attendant ces droits politiques, et pendant que le mouvement en leur faveur est relégué à l'arrière-plan par les graves événements que nous traversons, ne serait-il pas bon de diriger les efforts et l'éducation de la femme du côté du mouvement économique.

La coopération en particulier, me semble-t-il, offre à la femme un vaste champ d'action, où elle n'a jusqu'à présent fait que ses toutes premières armes.

Laissons de côté la coopération de production qui ne peut, à mon avis, que suivre la coopération de consommation, et voyons le rôle que joue la femme dans cette dernière, et celui qu'elle pourrait y jouer.

Chez les célibataires, la femme est consommatrice au même taux que l'homme. Dans un ménage, le rôle de producteur est surtout réservé à l'homme, tandis que la femme est surtout préposée à la consommation. C'est elle qui a plus spécialement pour tâche d'administrer la partie nourriture et vêtements de toute la famille ; c'est, en règle générale, par elle que l'argent sort de la bourse commune.

Tandis que l'homme, dans le ménage normal, cherche à apporter les plus fortes ressources possibles, la femme, elle, dans toute son économie domestique cherche à obtenir le plus de bien-être possible avec les ressources dont elle dispose. Les deux tâches, pour être diffférentes, sont d'importance égale et, en règle générale, celle de l'homme devrait porter ses préoccupations du côté du marché du travail, celle de la femme du côté du marché des produits.

Cette tâche de la femme de se procurer les meilleurs produits au meilleur compte, je ne dis pas au meilleur marché, est beaucoup moins simple qu'elle ne le paraît. Il ne suffit pas d'aller de « warenhaus » en « warenhaus », de magasin en magasin, de marchand en marchand, d'essayer ici et de marchander là.

Acheter bon marché n'est pas toujours avantageux, et il n'est pas indifférent de savoir où il faut de préférence porter sa clientèle.

Acheter, ne serait-ce que pour un sou de marchandise, c'est faire acte social, c'est jeter une goutte d'eau au fleuve qui fait mouvoir la grande roue sociale des échanges de toute nature.

Avoir besoin de quelque chose et avoir l'argent pour se le procurer, c'est posséder une certaine puissance, c'est détenir une parcelle de pouvoir ; la femme chargée des dépenses courantes du ménage a-t-elle conscience de cette puissance, et sait-elle s'en servir à son avantage et à celui des siens ? On peut en douter en constatant le peu d'intérêt qu'elle met aux organisations coopératives qui ont pris pour tâche de grouper toutes ces forces de coopération.

— Mais comment pouvez vous nous dire cela, me répondront bon nombre de lectrices, nous sommes au contraire de fidèles clientes de la coopérative de notre ville !

Oui je sais, en effet, vous êtes des clientes, et c'est justement ce que je vous reproche, d'être des *clientes* et non des sociétaires : vous achetez à la coopérative parce que vous y trouvez votre avantage immédiat, mais vous ne vous inquiétez pas de savoir pourquoi certains prix y sont plus bas qu'ailleurs, pourquoi vous recevez une ristourne, de quoi cette ristourne est faite, vous ne vous inquiétez pas de savoir comment est organisée et fonctionne cette coopérative, ce que sont ses statuts, le but qu'elle poursuit ; vous ne vous souciez pas de savoir qui est à sa tête, vous êtes des clientes et voilà tout !

Comme en matière politique, en matière coopérative vous vous laissez gouverner, et si, par la grâce des hommes, quelques-unes d'entre vous forcent la porte du Conseil d'administration, il leur arrive ce qui est arrivé dans une importante coopérative de la Suisse romande :

Le Conseil discutait une mesure de la plus grande importance qui aurait sa répercussion sur l'alimentation de toute une région. Les avis étaient partagés, mais soutenus avec opiniâtreté de part et d'autre, mais quand vint le vote, les deux dames siégeant au Conseil *s'abstinrent*, et la décision fut prise exactement comme s'il n'y avait eu aucune femme à la direction de la Société.

N'est-ce pas là un fait qui montre combien l'éducation économique de la femme reste encore à faire ?

Au fond, je suis persuadé que l'égalité des droits dépend beaucoup moins de la volonté des hommes que les femmes l'imaginent, mais qu'elle dépend avant tout de leur volonté à elles d'en faire usage.

Alb. NAINE.

Les femmes à l'œuvre

En Suisse allemande

La ville de *Bâle* a été la première à subir le contre-coup des événements qui bouleversèrent l'Europe dans le courant de l'été. D'innombrables femmes et jeunes filles qui étaient en place — ou en pension — dans les pays belligérants se précipitèrent vers notre frontière pour rentrer dans leur patrie. Elles trouvaient la frontière barrée, les communications interrompues. Le passage d'Allemagne en France ou en Alsace était rendu impossible.

Les Amies de la jeune fille, avec un grand dévouement, se mirent à leur service pour leur donner des conseils, leur procurer un abri et faciliter la continuation de leur voyage. Cela se passait dans les derniers jours de juillet. Et le 2 août les Italiens expulsés de France — souvent sans un sou vaillant — commencèrent à se déverser en masses serrées sur le territoire bâlois. Dans l'espace de quatre jours on en vit arriver 30.000 ! Les associations féministes furent sur la brèche nuit et jour afin d'héberger — dans douze locaux différents — de nourrir et de surveiller ces pauvres exilés. Il fallait ensuite les conduire à la gare d'où les nombreux trains organisés à la hâte les ramenaient petit à petit en Italie par le Gothard. Inutile de dire que la population de Bâle leur fournit des vivres et des vêtements en surabondance. On voyait, raconte un témoin oculaire, des familles entières couchées dans la rue sur leurs misérables bagages, attendant les secours que les femmes bâloises, aidées des soldats, ne pouvaient prodiguer à tous en même temps.

Peu après, ces mêmes associations se constituaient en « Société de secours volontaire pour la guerre » qui devait servir de centre à toute l'activité féminine. Tandis que les unes se mettaient à la disposition de la Croix-Rouge, d'autres organisaient le travail à domicile ou se chargeaient de laver et raccommoder le linge des nombreux soldats cantonnés à la frontière. Les jeunes Eclaireuses des Bons Templiers allaient distribuer des boissons non alcooliques jusque dans les villages les plus éloignés. L'Association pour le Relèvement moral fondait des cuisines populaires, et les Amies de la Jeune Fille servaient d'intermédiaires pour les intérêts du travail.

Les femmes de *Berne* ont, avant tout, consacré leurs efforts à la formation de garde malades compétentes. Les cours organisés par les Samaritaines ne recrutèrent pas moins de mille inscriptions. Leur instruction terminée, les élèves se mirent au service de la Croix-Rouge ou des hôpitaux de la ville, certaines d'entre elles se consacrèrent aux malades indigents. Pendant ce temps, les femmes socialistes prenaient soin des familles de soldats et de tous les malheureux suisses ou étrangers.

Le 17 août, une assemblée de déléguées de 36 associations féminines de *Zurich* constatait que les rouages déjà en fonction suffisaient aux exigences du moment et qu'il fallait se contenter de leur distribuer la besogne imposée par les événements. Les Amies de la Jeune Fille offrirent l'usage du Marthahof à la « Frauenhilfe », office central de renseignements, de placements, etc. Le gouvernement, tout en admettant que les femmes fussent représentées dans diverses commissions (pour les vivres, pour l'assistance, etc.), refusa pourtant d'enrôler dans les administrations des postes, tramways ou autres, les employées qui s'étaient offertes en grand nombre. Autant que possible, la « Frauenhilfe » essaie de remplacer l'aumône par l'assistance par le travail et d'assurer un échange utile aux deux côtés entre les travailleuses de la ville et de la campagne.

A *St-Gall*, l'organisation très perfectionnée de la charité privée et publique a beaucoup facilité l'œuvre commune. A l'instigation du Conseil municipal, vingt associations féminines ont fondé un bureau central de secours. La ville a aussi fini par prendre à sa charge le paiement des salaires dans les divers ouvroirs destinés à occuper les personnes que la crise générale avait privées de leur gagne-pain.

Soleure a vu sa grande salle de concerts transformée en ambulance militaire, où les samaritaines et les gardes de la Croix-Rouge travaillent sous la direction de quelques infirmières supérieures.

Coire possède, sous l'appellation pittoresque d'« Abeilles de la Croix-Rouge », un groupe affilié à l'Utilité publique des femmes suisses qui s'est beaucoup dépensé en faveur de nos soldats.

Impossible d'énumérer toutes les villes, tous les villages où les femmes suisses ont fait preuve de bonne volonté et de solidarité patriotique. Partout — dans les régions industrielles, les vallées de la Suisse primitive, les plantureuses campagnes du plateau central, sur les bords ensoleillés des lacs tessinois — elles sont à l'œuvre pour laver, raccommoder et compléter le linge de nos soldats, pour installer à leur intention des salles de lecture et des restaurants sans alcool, pour venir en aide à toutes les victimes de la guerre. Les sociétés du Relèvement moral et de l'Utilité publique des Femmes suisses, qui constituent des groupements si puissants, surtout dans la Suisse allemande, sont à la tête du mouvement et luttent avec tous les moyens possibles contre le chômage et la misère. On doit à leur initiative l'institution de cours de cuisine et de raccommodage, d'abris temporaires pour les enfants indigents, ainsi que la création de nombreux vestiaires et la distribution d'autocuiseurs, si utiles dans les ménages d'ouvriers. L'élan généreux, qui s'est manifesté par tant d'initiatives utiles, et qui a mobilisé tant de bonnes volontés, ne réussira probablement pas à conjurer toutes les conséquences désastreuses de la crise que nous traversons. Mais on peut assurer qu'il aura rattaché plus étroitement les unes aux autres les différentes couches de la population, et montré que la solidarité exprimée par notre devise suisse est, non une phrase vide, mais une réalité.

C. H.

(D'après l'enquête du *Schw. Frauenheim*).

* * *

La Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses nous communique le message suivant, qui lui a été adressé par la Comtesse Spaletti Rasponi, présidente du Conseil national des Femmes italiennes, et qui montre que l'activité féminine suisse a été appréciée au-delà de nos frontières :

« Le Comité directeur du Conseil national des Femmes italiennes, profondément ému par les soins empressés et généreux que les femmes suisses ont prodigué à nos pauvres émigrants italiens, expulsés durant ces tristes journées d'août des Etats belligérants, et traversant votre pays hospitalier, tient à vous exprimer sa plus vive et sa plus profonde reconnaissance.